



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Mont-Dauphin

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Louis et terrain attenant

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Louis et terrain attenant

Protection : classement

Arrêté : classement le 22/01/1943

Étendue de la protection : Sacristie : classement par arrêté du 22 janvier 1943

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.